

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 9  
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :  
Le 19 septembre 2023

N°2023\_D33 : Location du gîte communal à Arts Passion pour la Biennale D'Aquarelle 2023.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc ;

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian  
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Considérant que l'association Arts Passion organise une biennale d'aquarelle du 16 septembre au 1 octobre 2023.

Considérant la demande faite par l'association Arts Passion qui souhaite louer le gîte communal pendant la biennale d'aquarelle entre le 16 septembre et le 1 octobre 2023.

Il est proposé de louer le gîte communal à l'association Arts Passion pendant la biennale d'aquarelle pour la somme de 625€, dont 25€ de taxe de séjour et 600€ le forfait nuitées.

Afin de délibérer, Mr MILHET Benoit, Président de l'association Arts Passion ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte la location du gîte communal à Arts Passion pour la somme de 625€ du 16 septembre au 1 octobre 2023.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,  
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.